Arguments et réflexions de Jean-Frédéric Ostervald ∞ 2 Corinthiens

Arguments et réflexions à propos de la Nouvelle Alliance

Deuxième Épître de Saint Paul aux Corinthiens

Arguments et réflexions de Jean-Frédéric Ostervald

GoDieu.com 13 novembre 2026 Temps de lecture estimé : 31 min

Arguments et réflexions de Jean-Frédéric Ostervald ∞ 2 Corinthiens

Arguments et Réflexions

sur les livres et les chapitres du Nouveau Testament,
par Jean Frédéric Ostervald.

La *Deuxième Épître aux Corinthiens* de Saint Paul constitue l'un des textes les plus profonds et personnels de la *Nouvelle Alliance (Nouveau Testament)*, offrant une vision saisissante de la **réalité du ministère christien** et des épreuves qui l'accompagnent. À travers ses commentaires éclairants, *Jean-Frédéric Ostervald* nous invite à explorer les complexités de cette relation entre l'apôtre et l'Église de Corinthe. Entre défense de sa vocation, exhortations à la **charité christienne** et promesses de **consolation divine** au cœur de la souffrance, cet ouvrage éclaire les fondements de la foi et de la sanctification. Plongez dès maintenant dans ces réflexions intemporelles pour enrichir votre compréhension des Écritures et fortifier votre marche spirituelle.



L'étude des réflexions de *Jean-Frédéric Ostervald* sur les chapitres de la *Seconde Épître aux Corinthiens* nous rappelle la **force transformatrice de l'Évangile** face aux divisions et aux épreuves. De la sincérité du pasteur à l'exercice de la miséricorde et du don, ces enseignements demeurent d'une actualité saisissante pour guider la vie spirituelle des fidèles et affermir les fondements de l'Église.

Deuxième Épître de Saint Paul aux Corinthiens

La seconde Épître aux Corinthiens fut écrite environ l'an 56 de Notre Seigneur. Le but principal de saint Paul dans cette Épître est de soutenir son ministère contre ceux qui le décriaient parmi les Corinthiens.

CHAPITRE 1

Saint Paul, après la salutation,

- Parle des persécutions qu'il avait souffertes en Asie, dans la ville d'Éphèse, et dont Dieu l'avait délivré par une espèce de miracle.
- Il dit ensuite aux Corinthiens que s'il n'était pas allé les voir, comme il le leur avait promis, cela ne venait pas de légèreté ou d'inconstance, ni de défaut d'affection pour eux; mais qu'il avait différé son voyage pour n'être pas obligé de les censurer et de les châtier, à cause des désordres qu'il y avait dans leur Église.

I. *2 Corinthiens 1:1-14*;

II. *2 Corinthiens 1:15-24*.

RÉFLEXIONS

Saint Paul parle, dès l'entrée de cette Épître, de ses souffrances aussi bien que de l'assistance et des consolations qu'il avait éprouvées.

De là il faut recueillir,

1. Que si les fidèles sont quelquefois exposés à de grands dangers et à des afflictions extrêmes, Dieu les console et les fortifie dans cet état, et qu'il les en tire heureusement;
2. Que ces afflictions produisent par-là des effets très salutaires, non-seulement pour la consolation de ceux qui sont affligés, mais aussi pour l'édification de leurs frères puisque ceux qui ont ainsi souffert sont plus propres à consoler et à encourager ceux qui se trouvent engagés dans quelque affliction que ce soit.

3. Comme saint Paul souhaitait d'être toujours aidé par les prières des Corinthiens, nous devons aussi reconnaître que les prières mutuelles des fidèles sont un puissant secours pour obtenir de Dieu les délivrances, les consolations, et toutes les grâces qui nous sont nécessaires.

La seconde partie de ce chapitre nous fait remarquer deux choses dans la conduite de saint Paul, savoir:

1. La sincérité avec laquelle il s'était toujours conduit, particulièrement envers les Corinthiens;
2. Et en second lieu, sa douceur et sa prudence, qui paraissent en ce qu'il avait différé d'aller les voir afin de les épargner. Voilà quel doit être le caractère des ministres du Seigneur. Servant un maître, qui est la vérité et la charité même, ils doivent, d'un côté, fuir tout ce qui sent la légèreté et l'inconstance, parlant et agissant toujours avec sincérité et avec candeur, afin de se rendre par-là approuvés devant Dieu et devant les hommes; et de l'autre, épargner les pécheurs autant qu'ils le peuvent, leur donner le temps de se corriger, et n'employer la sévérité que lorsque cela est absolument nécessaire et qu'ils ne peuvent s'en dispenser.

CHAPITRE 2 ✞

Saint Paul

- Dit encore aux Corinthiens que c'avait été pour les épargner et pour n'avoir pas lui-même de la tristesse, en les reprenant de leurs désordres, qu'il n'était pas allé à Corinthe; et il leur ordonne de recevoir à la paix de l'Église cet incestueux qui avait été excommunié et dont il leur avait parlé dans l'Épître précédente *(1 Corinthiens 5 ✞)*, mais qui s'était repenti.
- Il les informe ensuite de quelques voyages qu'il avait faits, et il leur parle à cette occasion de l'efficace et des fruits de son ministère.

I. *2 Corinthiens 2:1-11*;

II. *2 Corinthiens 2:12-17*.

RÉFLEXIONS

1. Saint Paul fait voir, dans ce chapitre, une extrême tendresse pour les Corinthiens, et même beaucoup de charité pour un grand pécheur qu'il avait livré à Satan, et qui était venu à repentance. Ces sentiments affectueux et pleins de bonté que saint Paul fait paraître, doivent servir de modèle aux pasteurs et leur inspirer un tendre amour pour leurs troupeaux, et en particulier pour les plus grands pécheurs. C'est un grand sujet, de tristesse pour les ministres du Seigneur lorsqu'ils sont obligés d'user de sévérité, et ils n'ont pas de grande joie que lorsqu'ils voient les pêcheurs revenir de leurs égarements. L'apôtre, après avoir censuré l'Église de Corinthe de ce qu'elle n'avait pas excommunié l'incestueux, et après l'avoir excommunié lui-même, ordonne qu'on le reçoive et qu'on lui pardonne, puisqu'il avait profité de ce châtiment. C'est là le juste tempérament de sévérité et de douceur, que les pasteurs doivent observer dans l'exercice de la discipline, ne tolérant pas les pécheurs scandaleux, et les retranchant de la communion de l'Église, et étant aussi toujours prêts à les recevoir avec cordialité et avec joie, dès qu'ils s'humilient et que l'on voit en eux des marques suffisantes d'amendement.

2. Les actions de grâces que saint Paul rend à Dieu, pour les glorieux succès de son ministère, sont une preuve de son humilité aussi bien que de son grand zèle. Les vrais ministres de Jésus-Christ n'ont point de plus grande joie que de répandre la connaissance de Dieu mais ils attribuent toujours à Dieu seul et à l'efficace de sa grâce tous les heureux succès qu'ils ont.

3. Les derniers versets de ce chapitre nous apprennent que la prédication de l'Évangile ne produit pas toujours le même effet en toutes sortes de personnes: elle est aux uns une odeur mortelle, c'est-à-dire une occasion de condamnation, puisque, rejetant cet Évangile, ils deviennent plus méchants et qu'ils aggravent leur peine; mais elle est aux autres une odeur vivifiante, c'est-à-dire un moyen efficace qui les conduit à la vie spirituelle et au salut.

| Première Épître aux Corinthiens

Arguments et réflexions

Épître aux Galates |

— Index — 2 Corinthiens — Bible Jean-Frédéric Ostervald

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

CHAPITRE 3

Saint Paul

- Représente aux Corinthiens que leur conversion à la religion chrétienne était une preuve suffisante de sa vocation, et qu'il n'avait pas besoin d'autre recommandation auprès d'eux que du témoignage de leur conscience et des dons du Saint-Esprit, desquels ils avaient été enrichis; mais il reconnaît en même temps que l'efficace de son ministère venait de Dieu seul.
- Il fait voir après cela que le ministère de l'Évangile est beaucoup plus excellent que celui de la loi, puisque celui-ci était imparfait, incapable de donner la vie, et ne devait pas toujours durer, au lieu que celui de l'Évangile est spirituel, vivifiant et éternel. D'où saint Paul conclut que ceux qui s'attachaient aux cérémonies et à la loi de Moïse demeuraient dans l'ignorance et dans la misère, et qu'il n'y a que ceux qui s'attachent à l'Évangile qui soient véritablement éclairés et qui jouissent de la liberté et de la gloire des enfants de Dieu. L'apôtre dit tout cela, pour se défendre contre certains docteurs qui lui étaient opposés et qui faisaient paraître un grand zèle pour la loi de Moïse.

I. *2 Corinthiens 3:1-5* ✞;

II. *2 Corinthiens 3:6-18* ✞.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne,

1. Que ce qui fait la véritable gloire des ministres de Jésus-Christ, et ce qui les rend recommandables devant Dieu et devant les hommes, ce sont les fruits de leur prédication et la part qu'ils ont à l'amour et à l'affection des chrétiens;
2. Qu'ils ne doivent point présumer d'eux-mêmes ni s'attribuer les succès de leur ministère, mais que l'honneur en est dû à Dieu seul;
3. Que l'Évangile est beaucoup plus excellent que la loi, et le ministère de cet Évangile infiniment plus glorieux que celui de Moïse,

 Puisque la doctrine chrétienne nous donne une connaissance bien plus parfaite de la volonté de Dieu par Jésus-Christ, et qu'elle nous fait avoir part à la vraie liberté et à la gloire du Seigneur lui-même, en nous sanctifiant, et en produisant en nous une ferme et glorieuse espérance de l'immortalité. D'où il s'en suit que s'il y a des personnes qui ne croient pas, cela vient de leur aveuglement volontaire, qu'il faut estimer cet Évangile par-dessus toutes choses, et que tant ceux qui l'annoncent que ceux qui en font profession, doivent le faire avec sincérité, ouvertement, et sans en avoir honte, ainsi que saint Paul le fera voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4 ✞

L'apôtre

- Continue à parler du courage et de la sincérité avec laquelle il avait annoncé la doctrine de l'Évangile; mais il remarque qu'il y avait des incrédules qui rejetaient cette doctrine et qui fermaient volontairement les yeux à cette divine lumière qui devait les éclairer.
- Il dit ensuite que lui et les autres ministres de Jésus-Christ étant des hommes faibles, l'efficace de leur prédication ne venait point d'eux-mêmes, mais qu'elle ne procédait que de Dieu. Il parle des persécutions et des maux extrêmes dont il était accablé, et il dit que la foi en Jésus-Christ, l'espérance de la résurrection et l'attente ferme de la gloire éternelle, faisaient qu'il ne perdait point courage, mais qu'il souffrait tous ces maux avec constance et même avec joie.

I. *2 Corinthiens 4:1-6* ✞;

II. *2 Corinthiens 4:7-18* ✞.

RÉFLEXIONS

Les réflexions que l'on doit faire ici sont,

1. Que les ministres de Jésus-Christ doivent fuir la dissimulation, s'éloigner de tout artifice et de tout déguisement, et parler toujours franchement et sincèrement, comme en la présence de Dieu, cherchant uniquement à manifester la vérité dans la conscience de tous les hommes;
2. Que, s'il se trouve des gens qui ne soient pas éclairés et sanctifiés par la lumière de l'Évangile et qui demeurent dans l'incrédulité, cela n'arrive que par leur faute, et parce qu'ils sont aveuglés par l'amour du monde;
3. Que les serviteurs de Dieu et tous les chrétiens doivent supporter avec courage les afflictions les plus rudes, surtout lorsqu'elles servent à l'édification de l'Église, puisqu'ils savent qu'après avoir eu part aux souffrances de Jésus-Christ, ils auront part à sa résurrection, à sa vie et à sa gloire;

4. Que les afflictions de cette vie ne peuvent nuire qu'au corps, mais qu'elles donnent à l'âme une nouvelle force et une nouvelle vie; qu'elles sont avec cela légères, et d'une courte durée; et qu'enfin elles produisent en nous une gloire infiniment excellente. Mais, pour en retirer ces avantages et pour ne se point laisser abattre, il faut juger des afflictions par les lumières de la foi, en regardant non pas aux choses visibles qui ne sont que pour un temps, mais aux invisibles qui sont éternelles.

CHAPITRE 5

L'apôtre,

- Continuant le discours qu'il avait commencé, touchant les afflictions qu'il endurait et la consolation que lui donnait l'espérance de la résurrection et d'une meilleure vie,
- Parle du bonheur dont les fidèles jouiront après leur mort, et il dit que la considération de ce bonheur, aussi bien que celle du jugement dernier, faisait qu'il désirait avec ardeur de sortir de ce monde pour être avec le Seigneur, et que dans cette attente il souffrait courageusement les afflictions, et travaillait à se rendre agréable à Dieu, en s'acquittant fidèlement de son devoir.
- Il revient après cela à parler de son ministère, et il dit qu'il n'avait d'autre but que d'amener les hommes à la foi, et que ce n'était que par-là qu'il prétendait soutenir la gloire de son apostolat contre ses adversaires.
- Il ajoute que la charité de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes, le pressait fortement à ne vivre que pour l'édification des fidèles.
- Enfin il déclare qu'il n'avait aucun égard aux choses extérieures, tels qu'étaient les avantages que les Juifs avaient eus par-dessus les païens et dont ils se glorifiaient, et que comme Dieu avait réuni ces deux peuples, en se réconciliant tous les hommes par Jésus-Christ, il ne se proposait d'autre but, dans les fonctions de sa charge, que de conduire tous les hommes à Dieu et de les rendre de nouvelles créatures.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient des instructions très-consolantes et très-salutaires.

1. Nous y voyons, premièrement, que les fidèles savent et croient avec une pleine certitude que si leur corps est détruit par la mort, il y a pour eux un autre état plus heureux et une gloire éternelle qui les attend, et que lorsqu'ils ont quitté ce corps ils sont avec le Seigneur. C'est cette douce et glorieuse espérance qui les soutient dans leurs afflictions et dans leurs combats, et qui les anime continuellement à une vie sainte.

2. Saint Paul nous enseigne, dans ce chapitre, qu'il y a un jugement où nous devons tous paraître, et où chacun recevra selon le bien où le mal qu'il aura fait, et il marque quel est l'usage qu'il faut faire de cette doctrine; c'est de vivre dans la crainte du Seigneur, de s'étudier à lui être agréables en tous temps, et d'inspirer les mêmes sentiments aux autres hommes.

3. L'apôtre nous propose un autre motif bien pressant à nous acquitter de ces justes devoirs, lorsqu'il dit que la grande charité que Jésus-Christ nous a marquée, en mourant pour notre salut, nous presse très-fortement, si nous l'avons bien sentie, à ne vivre plus pour nous-mêmes, et à employer toute notre vie pour l'édification de nos frères et pour la gloire de celui qui est mort et qui est ressuscité pour nous. Enfin puisque le but du ministère de l'Évangile a été, comme saint Paul nous l'apprend ici, de rendre les hommes de nouvelles créatures et de les réconcilier avec Dieu par Jésus-Christ, tous ceux qui prétendent être chrétiens doivent faire un très-grand cas de cet Évangile, profiter avec empressement de ce moyen que Dieu leur présente pour être réconciliés avec lui, et travailler à se détacher de plus en plus du monde et des choses sensibles, pour devenir des hommes nouveaux, par la régénération et par une étude constante de la Sainteté.

CHAPITRE 6 ✞

(Il faut joindre le premier verset du chapitre 7 ✞)

Ce chapitre a deux parties:

1. L'apôtre dit qu'il s'était attaché à s'acquitter de son ministère avec intégrité, avec zèle, avec charité et avec patience, et cela au milieu des afflictions et des opprobres par où il avait passé, et il conjure les Corinthiens de répondre de leur côté à ce grand zèle et à cet amour ardent dont il était animé en leur faveur.

2. Il les exhorte à imiter son zèle et sa sincérité, en faisant une profession pure du Christianisme, et il leur recommande surtout de n'avoir aucun commerce avec les idolâtres, soit en s'unissant avec eux par le mariage, soit en assistant à leur culte et à leurs fêtes, et de s'adonner à la pureté du corps et de l'esprit.

I. *2 Corinthiens 6:1-13* ✞;

II. *2 Corinthiens 6:14-18* ✞.

RÉFLEXIONS

Nous trouvons, dans ce chapitre, une description remarquable des vertus qui doivent se rencontrer dans les ministres de l'Évangile.

1. Saint Paul leur apprend par son exemple à s'acquitter fidèlement de leur charge, à se conduire d'une manière qu'ils ne donnent aucun scandale et que leur ministère ne soit pas déshonoré, et à se rendre recommandables par la pureté de leur vie, par une profession franche et ouverte de la vérité, par une charité parfaite, par la douceur, par l'humilité, et par la patience dans les afflictions.

 Ce sont là les vertus qui font la gloire des ministres du Seigneur et qui donnent une grande efficace à l'Évangile qu'ils annoncent.

2. On voit ici, en second lieu, que, si les pasteurs doivent être entièrement dévoués à l'Église et animés d'un amour tendre pour leurs troupeaux, les troupeaux doivent leur rendre la pareille et les aimer aussi tendrement au Seigneur.

3. Comme saint Paul défendait aux Corinthiens de se mêler avec les idolâtres, il n'est pas permis non plus aux chrétiens de s'unir avec les hommes charnels et de joindre à la profession de l'Évangile une vie mondaine. Il n'y peut avoir, à cet égard, aucun accord de la justice avec l'iniquité, ni de la lumière avec les ténèbres, ainsi nous devons fuir le commerce des mondains, nous séparer d'eux afin de ne point participer à leurs péchés, travailler à nous purifier de toutes les souillures du corps et de l'esprit, et achever notre sanctification dans la crainte de Dieu. C'est à quoi nous engage la considération des grandes et excellentes promesses que le Seigneur nous a faites d'être notre Dieu et notre père, et de nous regarder comme son peuple, ses enfants et ses héritiers.

CHAPITRE 7

(On commence au verset 2.)

Saint Paul

- Exhorte les Corinthiens à avoir pour lui la même affection dont il était rempli pour eux.
- Il leur marque combien il avait été réjoui d'apprendre, par le moyen de Tite, l'effet que l'Épître qu'il leur avait écrite avait produit sur eux par rapport à l'incestueux qu'il y avait dans leur Église; ce qui lui donne occasion de parler de la nature et des effets de la vraie repentance.

I. *2 Corinthiens 7:2-3*;

II. *2 Corinthiens 7:4-16*.

RÉFLEXIONS

Il faut faire, sur ce chapitre, les considérations suivantes.

1. La première, qu'il doit y avoir entre les pasteurs et les troupeaux une grande affection et une tendresse réciproque, telle qu'était celle que saint Paul avait pour les Corinthiens et qu'il souhaitait qu'ils eussent aussi pour lui.
2. La manière dont les Corinthiens avaient reçu Tite, et l'effet que les censures de saint Paul avaient produit sur eux, nous enseignent que les Églises doivent recevoir avec amour et, avec confiance les fidèles ministres du Seigneur, et se soumettre à leurs corrections et à leurs remontrances.
3. La grande joie dont saint Paul fut rempli lorsque Tite l'eut informé de l'heureux état de l'Église de Corinthe, montre que la plus douce satisfaction que les pasteurs puissent goûter est de voir le fruit de leur ministère et les marques de l'affection de leurs troupeaux.

4. Enfin ce chapitre nous instruit sur la nature de la vraie repentance. Saint Paul dit qu'il y a une tristesse selon le monde; c'est celle qui ne naît que de l'amour du monde et des considérations temporelles, et qui n'est suivie d'aucun changement salutaire; cette tristesse ne produit que la mort.

 Au lieu que la tristesse selon Dieu est suivie d'une paix et d'une consolation très-douce, et qu'elle produit des effets tout-à-fait avantageux, puisqu'elle remplit ceux qui en sont touchés d'une vive douleur et d'une juste indignation contre eux-mêmes, qu'elle leur inspire de la crainte et du zèle, et qu'elle les porte à réparer, par tous les moyens possibles, le mal qu'ils ont fait.

CHAPITRE 8 ✞

L'apôtre informe les Corinthiens de la libéralité que les Églises de Macédoine avaient exercée, dans une collecte qu'on faisait en faveur des Églises de la Judée. Il les exhorte à imiter cet exemple et à achever cette collecte, qui avait été commencée l'année précédente, et il leur dit qu'il leur envoyait pour cela Tite et une autre personne, qui était apparemment saint Luc.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses instructions sur l'aumône.

1. La première est que les chrétiens sont obligés d'exercer la charité, toutes les fois que l'occasion s'en présente et qu'ils peuvent le faire, surtout quand il s'agit d'assister leurs frères. Saint Paul dit sur ce sujet que les personnes qui se sont données elles-mêmes à Dieu et qui ont bien connu et bien senti la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, s'acquittent toujours avec plaisir de ce devoir.
2. L'exemple de la grande charité et du zèle des Églises de Macédoine, que saint Paul propose aux Corinthiens, fait voir que ceux qui exercent la charité font un très-grand bien, puisqu'ils ne soulagent pas seulement les nécessiteux, mais qu'outre cela, ils sont en bon exemple à toute l'Église, et qu'ils incitent les autres à les imiter.

3. La troisième instruction est que, dans les œuvres de charité, Dieu a surtout égard. à la promptitude et à la bonne volonté avec laquelle on donne.

4. La quatrième, que la charité doit être faite dans une juste proportion, en sorte que chacun contribue selon son pouvoir, et que les uns ne soient pas plus chargés que les autres.

 Il paraît aussi de ce que saint Paul dit sur ce sujet, qu'il est juste que ceux qui ont été assistés assistent les autres à leur tour.

5. Enfin les grandes précautions que saint Paul apportait dans la distribution des collectes, pour que personne ne put le blâmer, et le soin qu'il avait de les faire remettre à des gens fidèles et approuvés, montrent qu'il faut administrer la charité avec une grande intégrité et beaucoup de prudence, et que ceux qui ont les aumônes des fidèles entre les mains doivent les dispenser de manière qu'ils ne donnent lieu à aucun reproche ni même, s'il se peut, à aucun soupçon.

CHAPITRE 9 ✞

Saint Paul

- Continue à exhorter les Corinthiens à assister les Églises de la Judée, et à le faire libéralement et volontairement.
- Et pour les engager à ce devoir, il leur propose la bénédiction que les personnes charitables ont à attendre de Dieu, et les bons effets que l'exercice de la charité produit pour la gloire de Dieu et pour l'édification de l'Église.

I. *2 Corinthiens 9:1-7* ✞;

II. *2 Corinthiens 9:8-15* ✞.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre traite de l'aumône et de la charité, de même que le précédent, et l'apôtre y marque particulièrement trois choses sur ce sujet: savoir, la manière dont on doit faire la charité, la récompense des gens charitables, et les bons effets que la charité produit.

1. Sur la manière, saint Paul dit que, pour plaire à Dieu, il faut donner autant qu'on le peut, avec abondance, avec joie et de bon cœur, parce que Dieu aime celui qui donne gaiement.
2. Les promesses qu'il fait aux Corinthiens ne nous permettent pas de douter que Dieu ne récompense les personnes bienfaisantes et charitables, même par des bénédictions temporelles, en multipliant leurs biens; en sorte qu'elles ont toujours, non-seulement ce qui leur est nécessaire, mais aussi de quoi assister ceux qui sont dans l'indigence.
3. Nous devons bien considérer les bons effets que la charité produit: Elle réjouit les saints, elle console les affligés, et elle les engage à louer Dieu; elle édifie l'Église, elle fait que plusieurs, voyant la libéralité des fidèles, glorifient le saint nom de Dieu, prient pour les personnes charitables, et sont portés à les imiter; ce qui tourne au plus grand avancement de la religion et de la piété.

 Ces considérations doivent inciter fortement tous les chrétiens à la charité, et c'est particulièrement à ceux à qui Dieu a donné du bien de profiter de ce que saint Paul dit, dans ce chapitre et dans le précédent.

CHAPITRE 10 ✞

La vue de saint Paul, dans ce chapitre et dans les suivants,

- Est de se défendre contre ceux qui tâchaient de diminuer son autorité parmi les Corinthiens et de le rendre méprisable. C'est dans ce dessein qu'il parle, premièrement, de la puissance spirituelle que Dieu lui avait donnée, et de l'usage qu'il en faisait pour l'édification de l'Église.

- Ensuite il dit qu'il n'était point rempli d'orgueil, comme ceux qui parlaient mal de lui; qu'il ne prétendait point s'ingérer dans les travaux des autres, ni s'en attribuer la gloire; mais qu'il se contentait de la mesure de la grâce que Dieu lui avait départie, et qu'au reste il espérait que, comme il avait annoncé le premier l'Évangile à Corinthe, il irait encore le prêcher dans des lieux plus éloignés, où il n'avait pas encore été annoncé.

I. *2 Corinthiens 10:1-11* ✞;

II. *2 Corinthiens 10:12-18* ✞.

RÉFLEXIONS

- Le soin que saint Paul prend de se justifier et de se défendre contre ceux qui le blâmaient, et ce qu'il dit de son autorité et de la puissance spirituelle que Dieu lui avait donnée, fait voir qu'on peut soutenir son innocence, pourvu qu'on le fasse avec modération et dans de bonnes vues.
- Cela montre, en particulier, que bien que les serviteurs de Dieu doivent être entièrement éloignés de l'orgueil, il leur est pourtant permis et qu'ils y sont même obligés, de soutenir honneur de leur ministère et de se servir de l'autorité qu'ils ont reçue de Jésus-Christ, conformément à ses intentions; résistant avec fermeté à tous ceux qui veulent empêcher l'édification de l'Église, et se proposant pour but, non leur propre gloire ou leurs intérêts, mais d'avancer le règne de Dieu, de détruire tout ce qui s'oppose à sa connaissance, et d'amener les pensées des hommes à l'obéissance de Jésus-Christ.
- Cela nous apprend aussi que les chrétiens doivent avoir leurs pasteurs en révérence et se soumettre à eux, puisque leur charge vient aussi de Jésus-Christ, et que, quoiqu'ils soient inférieurs aux apôtres, le Seigneur les a établis pour conduire son Église.
- Enfin la manière dont saint Paul parle de lui-même, et les réflexions qu'il fait sur l'orgueil de ces docteurs qui lui étaient opposés, doit nous faire reconnaître que l'humilité est le caractère des vrais ministres de Jésus-Christ, qu'ils doivent se renfermer dans les bornes de leur vocation et dans les fonctions auxquelles ils sont appelés, et que c'est un très-grand malheur pour l'Église, quand ses ministres sont animés d'un esprit d'orgueil, de présomption, d'envie et de jalousie, et qu'ils causent de la division et du trouble.

CHAPITRE 11

Saint Paul dit aux Corinthiens

1. Que le grand amour qu'il avait pour eux, et la crainte qu'ils ne se laissassent séduire par ceux qui travaillaient à l'abaisser, le contraignaient à leur parler, quoique malgré lui, des avantages dont Dieu l'avait enrichi et de ce qu'il avait fait pour eux.
2. Il les fait souvenir qu'il leur avait annoncé l'Évangile sans rien recevoir d'eux, afin d'ôter tout prétexte aux faux apôtres, qui n'en usaient pas comme lui.
3. Il montre qu'il pouvait se glorifier d'être au-dessus de ces faux docteurs, qui étaient juifs, et cela par ses grands travaux et par ses souffrances, dont il fait ici un dénombrement très-remarquable.

I. *2 Corinthiens 11:1-6*;

II. *2 Corinthiens 11:7-15*;

III. *2 Corinthiens 11:16-33*.

RÉFLEXIONS

Ce qu'on remarque en général dans ce chapitre,

1. C'est que saint Paul y soutient l'honneur de son apostolat, mais d'une manière extrêmement humble, et que s'il parle avantageusement de soi-même, les adoucissements et les excuses qu'il apporte montrent assez qu'il était contraint d'en user ainsi. De là on doit conclure qu'il faut toujours parler de soi-même avec une grande modestie, et qu'en particulier cette humilité et cette modestie conviennent aux ministres de Jésus-Christ, mais qu'ils peuvent pourtant défendre leur innocence et leur ministère, lorsque cela est nécessaire pour l'édification publique.
2. La crainte que saint Paul avait que les Corinthiens ne se laissassent détourner de la pureté et de la simplicité de l'Évangile par les faux docteurs, et ce qu'il dit que les ministres de Satan se transforment en anges de lumière, avertit les chrétiens d'être sur leurs gardes, de bien discerner les doctrines et ceux qui les enseignent, et de ne pas se laisser surprendre par de fausses apparences de piété et de zèle.

3. On voit ici que saint Paul n'avait rien voulu recevoir des Corinthiens, quoiqu'il les aimât et qu'il fût aimé d'eux. Il en usa de la sorte, pour ne donner aucun prétexte à ceux qui cherchaient à le rendre suspect, et pour montrer qu'il ne ressemblait pas aux faux docteurs qui le décriaient et qui étaient dans le fond des mercenaires. Ce caractère de prudence et de désintéressement doit se rencontrer dans tous les pasteurs, et c'est ce qui donne un grand poids à leur ministère et à toutes leurs fonctions,

4. On doit bien considérer le récit que l'apôtre fait ici de ses grandes souffrances et de tant de dangers et de persécutions par où il avait passé, et dont Dieu l'avait tiré. C'est là une belle preuve de son zèle, de sa sincérité, et de la vérité de la doctrine qu'il annonçait; cela montre aussi que les souffrances ne devaient point étonner les chrétiens, et surtout les serviteurs de Jésus-Christ.

5. Enfin saint Paul fait connaître qu'outre les souffrances qu'il endurait en sa personne, il était continuellement en souci pour les Églises du Seigneur, et qu'il n'arrivait aucun mal à l'Église ou à quelqu'un des fidèles qu'il n'en fût affligé et comme, brûlé. Tous les vrais pasteurs sont animés du même esprit; les devoirs de leur saint ministère, le soin des âmes et les divers besoins de leurs troupeaux, les occupent et les inquiètent jour et nuit, et ils sont sensibles à ce qui regarde l'édification de l'Église plus qu'à toute autre chose.

CHAPITRE 12 ✞

Saint Paul,

- Continuant à parler des avantages qui le distinguaient des autres ministres, fait le récit de son ravissement au ciel; mais il le fait avec beaucoup d'humilité et de modestie.
- Après cela il dit aux Corinthiens qu'il irait bientôt vers eux, et que, comme il ne leur avait pas été à charge par le passé, il ne le serait point encore; il leur témoigne une extrême tendresse, et il déclare qu'il ne leur avait écrit comme il venait de faire, que pour leur édification, et afin qu'il ne fût pas obligé de les traiter avec sévérité lorsqu'il irait à Corinthe.

I. *2 Corinthiens 12:1-13* ✞;

II. *2 Corinthiens 12:14-21* ✞.

RÉFLEXIONS

- Le ravissement de saint Paul dont il est parlé dans ce chapitre, a été un privilège tout-à-fait glorieux pour cet apôtre, et qui prouve que sa vocation était divine, et en même temps qu'il y a une vie et une gloire éternelle qui est réservée dans le ciel pour les fidèles. La manière dont saint Paul rapporte ce ravissement, et les excuses dont il se sert en en faisant le récit, montrent qu'il peut nous être permis de parler des grâces que Dieu nous a accordées, mais qu'il ne faut le faire que lorsque cela est nécessaire pour la gloire de Dieu, et toujours avec un humble sentiment de notre indignité, et nullement pour nous vanter ou pour nous élever.

- Cet apôtre dit que Dieu avait mis une écharde en sa chair, C'est-à-dire en son corps, afin qu'il ne s'élevât pas à cause des révélations qu'il avait eues lorsqu'il fut ravi dans le Paradis, et qu'un mauvais ange le faisait souffrir par la permission de Dieu.

 Cela nous montre qu'il est dangereux qu'on ne s'élève quand on a quelque avantage considérable, et qu'il est nécessaire que Dieu envoie, même aux plus saints, des afflictions et des sujets de mortification, pour les contenir dans l'humilité.

- Saint Paul nous apprend qu'il avait prié instamment pour être délivré de cette affliction, mais que le Seigneur ne lui accorda pas sa demande, et qu'il lui dit: Ma grâce te suffit.

 Dieu ne manque jamais d'accorder les grâces qui regardent les besoins de l'âme et le salut à ceux qui les lui demandent; mais il n'exauce pas toujours les prières qui tendent à obtenir la délivrance des maux du corps. Mais sa grâce, qui nous donne la force de les endurer, doit nous suffire, et il ne nous laisse dans la souffrance qu'afin de faire voir d'autant mieux sa vertu dans notre faiblesse.

- Enfin saint Paul marque ici l'affection tendre et paternelle dont il était animé envers les Corinthiens: Il n'avait en vue que de les édifier, il était prêt à donner sa vie pour eux, et il craignait même d'être obligé de traiter avec sévérité ceux qui ne se seraient pas amendés. Tels sont les sentiments des fidèles pasteurs; ils aiment tendrement leurs troupeaux; ils se dévouent entièrement à leur édification, et c'est toujours un sujet de douleur pour eux de se voir contraints d'employer la rigueur des censures, contre ceux qui donnent du scandale et qui sont incorrigibles.

CHAPITRE 13

L'apôtre avertit encore une fois les Corinthiens

- Qu'il irait les voir, qu'il n'épargnerait point ceux qui ne se seraient pas amendés, et que, puisque quelques-uns d'entr'eux semblaient douter de son autorité,
- Il leur ferait sentir, par l'expérience et par les effets, que, comme Jésus-Christ (quoiqu'il eût été un homme faible) régnait par la puissance de Dieu, lui aussi, quoiqu'on le regardât comme un homme infirme et même méprisable, avait pourtant reçu la puissance et l'autorité d'un apôtre de Jésus-Christ.
- Il les exhorte à s'examiner eux-mêmes et à se corriger, et il leur dit qu'il ne souhaitait rien tant que de les trouver dans un bon état, afin qu'il ne fût pas contraint d'user de sévérité envers eux, dût-on même révoquer en doute sa qualité d'apôtre. Il finit par une exhortation générale à l'amendement et à la paix, et par des vœux.

I. *2 Corinthiens 13:1-4*;

II. *2 Corinthiens 13:5-10*;

III. *2 Corinthiens 13:11-13*.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer, dans ce chapitre, le zèle et en même temps la douceur, la charité, et l'humilité de saint Paul. Cet apôtre était résolu à ne pas épargner ceux qui seraient incorrigibles; cependant il souhaitait qu'ils s'amendassent et qu'il ne se vît pas obligé de se servir contr'eux de la puissance qu'il avait reçue de Jésus-Christ en qualité d'apôtre.

À l'imitation de saint Paul, les ministres de Jésus-Christ doivent être animés d'un esprit de charité et d'humilité, se servir autant qu'ils le peuvent de la douceur plutôt que de la rigueur, et cependant ne pas épargner les pécheurs endurcis, lorsque la nécessité le demande. Il paraît aussi de là qu'il est plus louable et plus agréable à Dieu que les chrétiens fassent leur devoir d'eux-mêmes et volontairement, que s'il fallait employer les menaces ou les censures de l'Église, pour les y engager. Saint Paul conclut cette Épître, en exhortant les Corinthiens à la joie spirituelle, à l'amendement et à la paix, par ces paroles: Au reste, mes frères soyez dans la joie, tendez à la perfection, consolez-vous, ayez un même sentiment, vivez en paix, et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous.

C'est là l'état auquel tous les chrétiens doivent aspirer et dans lequel ils doivent s'affermir de plus en plus, et c'est aussi le moyen d'avoir part à l'amour de Dieu, à sa paix, et aux effets de sa miséricorde en Jésus-Christ, Notre Seigneur.